

<p>1. Présences et vérification du quorum</p>	<p>Maryse Bilodeau, enseignante Nathalie Breton, enseignante Julie Charbonneau, enseignante Anne DomPierre, parent et présidente Annick Doucet, parent Élyse Guibeault, enseignante Mélanie Labelle, service de garde Pascale Payant, parent Audrey Proulx, parent et vice-présidente Anne Villeneuve, parent et secrétaire</p> <p>Absences : Caroline Gaudreau, parent Mylène Larocque, professionnelle</p> <p>Invitées : Émilie Huber, représentante du comité EHDAA Sonia Belley, directrice par intérim de l'école</p>
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p>	<p>Il est proposé par Nathalie Breton, appuyée par Anne Villeneuve d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants au varia.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité EHDAA ▪ Studio-bulle ▪ Procédures à adopter quand le CÉ est interpellé entre les rencontres ▪ Positionnement possible pour les actions de mobilisation <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
<p>3. Adoption du procès-verbal du 16 juin 2015</p>	<p>Il est proposé par Maryse Bilodeau, appuyée par Annick Doucet d'adopter le procès-verbal avec la correction des coquilles mentionnées.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
<p>3.1. Suivis du conseil d'établissement du 16 juin 2015</p> <p><i>Résolution 01-15-16</i></p>	<p>SORTIES ÉDUCATIVES SURPRISES</p> <p>Pour différentes raisons, il peut y avoir des demandes de modifications pour les sorties éducatives, que ce soit de la part du personnel enseignant ou des changements nécessaires dont les raisons qui sont hors du contrôle de l'école. Ces modifications peuvent avoir à être approuvées entre les rencontres du CÉ.</p> <p>Il est proposé par Anne DomPierre, appuyée par Audrey Proulx d'adopter le fonctionnement suivant. Dans les cas exceptionnels où des changements doivent être apportés aux sorties éducatives préalablement approuvées par le CÉ, le mandat</p>

	<p>est donné à la présidente du CÉ et la direction d'approuver celles-ci lorsque qu'aucun frais n'est encouru. L'information sera transmise aux membres du CÉ lors de la prochaine rencontre.</p> <p>Si la sortie engendre des frais, une résolution courriel du conseil d'établissement devra être obtenue.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
4. Questions du public	Aucune question
5. Mot de la présidente	<p>Aucun rapport, l'élection de la présidence du CÉ est au point 7 de l'ordre du jour.</p> <p>Toutefois, un tour de table est proposé afin que les membres du CÉ 2015-2016 puissent se présenter.</p>
6. Mot de la direction	<p>Sonia Belley informe les membres du conseil qu'elle assume l'intérim à la direction pendant le congé de maladie de Monsieur Rochette. Chantal Labelle, qui est enseignante à l'école sera directrice adjointe par intérim 3 jours à Euclide-Lanthier et deux jours par semaine à l'école Vieux-Verger. Marie-Christine Demers sera enseignante en première année en remplacement de Chantal Labelle.</p> <p>Sonia Belley se dit consciente de l'instabilité que vit l'école Euclide-Lanthier depuis quelques années. Elle dit qu'elle a un grand mandat et de gros défis à relever. Elle est prête à relever ces derniers.</p> <p>FORMATIONS DES ENSEIGNANTS Les formations des enseignants sont suspendues pour l'instant.</p> <p>JOURNÉES DE GRÈVE La prochaine journée de grève du personnel enseignant est prévue est le 28 octobre 2015. Il est possible qu'une journée de grève du personnel de soutien ait lieu le 26 octobre prochain. Si tel est le cas, les classes seront suspendues.</p> <p>ÉVALUATION EN CAS D'INCENDIE Une première pratique a eu lieu la semaine dernière. Un rapport sera rédigé suite à la seconde pratique.</p> <p>CAMPAGNE DE FINANCEMENT Les documents reliés à la campagne de financement de l'automne ont été distribués aux élèves aujourd'hui. Les informations seront aussi envoyées aux parents par courriel.</p>

	<p>VISITES À LA BIBLIOTHÈQUE Sonia Belley informe le conseil que le groupe 042 visitera la bibliothèque municipale tous les jours 9 lorsque la température de permettra. L'enseignante a demandé l'autorisation pour ces sorties afin de palier au fait que la bibliothèque scolaire est maintenant utilisée comme salle du personnel.</p> <p>RÔLES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Sonia Belley a demandé à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais si le conseil d'établissement avait à se positionner par rapport aux différents moyens de pression en lien avec les revendications syndicales ou les coupures dans le réseau de l'éducation. Le conseil d'établissement n'a pas l'obligation de se positionner, mais peut le faire. C'est au CÉ de décider ce qu'il souhaite faire.</p> <p>Anne DomPierre nous indique avoir reçu de l'information de la Fédération des comités de parents stipulant différents moyens d'appuyer les revendications ou protester contre les coupures : résolution pour le ministre, macarons, etc. Anne DomPierre fait la lecture de la résolution proposée par la Fédération. Sonia Belley informe le conseil de la possibilité d'un positionnement en envoyant cette lettre. Le point sera discuté dans varia.</p> <p>CLIENTÈLE 585 élèves dont 19 à l'Antenne 362 élèves au service de garde</p> <p>Les besoins des élèves à l'Antenne sont plus grands, il y a plus de personnel que l'année précédente.</p>
<p>7. Élection de la présidente, de la vice-présidente et de la secrétaire du CÉ 2015-2016</p> <p><i>Résolution</i> <i>02-15-16</i></p> <p><i>Résolution</i> <i>03-15-16</i></p> <p><i>Résolution</i> <i>04-15-16</i></p>	<p>Sonia Belley explique brièvement la procédure entourant l'élection des postes d'officiers au conseil d'établissement.</p> <p>PRÉSIDENTE Anne DomPierre est proposée au poste de présidente par Audrey Proulx, appuyée par Annick Doucet. Proposition adoptée à l'unanimité.</p> <p>VICE-PRÉSIDENTE Audrey Proulx est proposée au poste de vice-présidente par Anne DomPierre, appuyée par Anne Villeneuve. Proposition adoptée à l'unanimité.</p> <p>SECRÉTAIRE Anne Villeneuve est proposée au poste de secrétaire par Anne DomPierre, appuyée par Nathalie Breton.</p>

	<p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p> <p>Anne DomPierre remercie les membres de leur confiance pour une 5^{ème} année.</p>
<p>8. Élection d'un membre du CÉ au comité de parents de la CSPO</p> <p><i>Résolution</i> <i>05-15-16</i></p>	<p>Anne DomPierre explique le processus de nomination habituel du membre du CÉ qui siège au Comité de parents de la Commission scolaire et ce qui s'est déroulé à l'Assemblée générale de parents en septembre.</p> <p>Il est proposé que la présidente et la vice-présidente siègent au Comité de parents. Un membre spécifie que l'importance est le rapport et le lien qui est fait avec le conseil d'établissement et non le « titre » des personnes qui y siègent.</p> <p>Après quelques échanges, il est proposé par Anne DomPierre, appuyée par Audrey Proulx, qu'Anne DomPierre soit représentante et qu'Annick Doucet soit substitut.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
9. Travaux du conseil	
<p>a) Règles de régie interne</p> <p><i>Résolution</i> <i>06-15-16</i></p>	<p>Les règles de régie interne du CÉ sont présentées et elles conviennent à tous les membres.</p> <p>Il est proposé par Maryse Bilodeau, appuyée par Pascale Payant d'adopter les règles de régie interne du Conseil d'établissement telles que présentées.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
<p>b) Trottibus/Appui au projet à pied, à vélo, ville active</p>	<p>Le projet Trottibus a été présenté l'année dernière. Il était porté par Marie-Claude Mallet, membre parent du CÉ 2014-2015.</p> <p>Le Trottibus est un projet qui se déroule à l'automne et au printemps. Le conseil s'entend pour viser une implantation au printemps 2016. Le Trottibus est piloté par des parents bénévoles dont certains forment un comité organisateur et d'autres sont marcheurs bénévoles.</p> <p>Un membre propose de se positionner en tant que CÉ pour le projet et ensuite procéder au sondage auprès des parents.</p> <p>Maryse Bilodeau indique qu'une résolution en faveur de ce projet a été adoptée l'année dernière. Il serait donc possible de procéder directement avec le sondage. Les membres sont en accord.</p> <p>Marie-Claude Mallet sera interpellée par Anne DomPierre pour connaître son intérêt à prendre le projet en main. Si Marie-Claude Mallet ne peut s'impliquer, Audrey Proulx se porte volontaire.</p>

	<p>L'importance de procéder rapidement est rappelée si l'on considère une mise en place du service pour le printemps 2016. Il est essentiel de sonder l'intérêt des parents pour la participation de leurs enfants et le fait d'être bénévole pour le projet.</p> <p>L'agent de développement « Transport actif » sera contacté pour la mise en place du sondage via « Survey Monkey » qui se fera par courriel.</p>
<p>c) Cour d'école</p>	<p>Une mention de félicitations est attribuée pour la mise en candidature du projet de la cour d'école au « Fonds communautaires Aviva ». Aviva attribue 1 000 000\$ annuellement en financement pour des projets de communauté au Canada et il est possible pour un projet de recevoir jusqu'à 100 000\$ en financement. Les finalistes seront dévoilés le 3 novembre et les grands gagnants le 2 décembre 2015.</p> <p>Suite à la rencontre du comité de la cour d'école le 15 septembre dernier, deux options ont été retenues pour l'aménagement de la cour dont la principale différence est la surface de recouvrement du terrain de soccer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Terrain de soccer avec surface synthétique : 182 000\$ ▪ Terrain de soccer avec surface gazonnée : 73 000\$ <p>Il y a environ 100 000\$ de différence entre les deux projets, le projet du terrain synthétique étant plus dispendieux.</p> <p>Maryse Bilodeau rappelle les objectifs de l'aménagement de la cour versus le montant à investir. Il ne faut pas oublier ces objectifs et le terrain gazonné répond à ceux-ci.</p> <p>Des efforts considérables sont investis dans le projet d'aménagement de la cour d'école depuis au moins 3 ans. Il importe d'obtenir des résultats concrets bientôt tant pour les enfants qui en bénéficieront directement que pour les organisations ou individus qui ont financé ce projet. Annick Doucet réitère le souhait des parents que le projet se réalise dans les plus brefs délais possibles.</p> <p>Audrey Proulx indique que le projet du terrain synthétique a été élaboré suite à la visite de l'ARSO et des échanges sur du financement possible en ayant un tel terrain. Toutefois, ces possibilités ne se sont pas concrétisées.</p> <p>Il est proposé d'attendre les résultats du concours « Fonds communautaires Aviva » avant de prendre une décision officielle. Il est aussi possible que du financement supplémentaire soit obtenu lorsqu'il y aura un plan avec échéancier. La décision se prendra en fonction du budget disponible.</p> <p>Un membre demande s'il est possible de considérer de refaire l'asphalte de la cour si l'école dispose du budget. La proposition sera apportée au comité.</p>

<p>Résolution 07-15-16</p>	<p>Il est proposé par Nathalie Breton, appuyée par Julie Charbonneau d'opter pour l'option du terrain de soccer gazonné et si du financement supplémentaire est disponible, le projet pourra être bonifié.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
<p>d) Calendrier des rencontres</p>	<p>Le calendrier des rencontres pour 2015-2016 est présenté. Elles sont prévues le second mardi du mois.</p> <p>Un membre demande la raison pour laquelle une rencontre est prévue en janvier 2016. Il n'y en avait pas lors des dernières années. Anne DomPierre spécifie que la rencontre de décembre n'est pas présente au calendrier, elle a été déplacée en janvier.</p> <p>Maryse Bilodeau exprime qu'elle souhaite conserver toutes les dates indiquées au calendrier. Il est préférable d'avoir des rencontres plus fréquentes, mais de durée raisonnable avec moins de contenu pour laisser place aux échanges.</p> <p>Anne DomPierre informe le conseil que le budget du conseil d'établissement est maintenant de 500\$ annuellement alors que celui-ci était de 1000\$ auparavant. Elle propose d'établir la répartition du budget 2015-2016.</p> <p>Des idées sont données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repas reconnaissance des bénévoles de l'école (fin d'année); ▪ Frais de gardiennage pour les membres du CÉ; ▪ Formation pour les membres du CÉ. <p>Anne Villeneuve fait part de sa préoccupation d'allouer des sommes à la formation compte-tenu du fait que les frais de formation et de déplacement sont importants et que très peu de personnes peuvent bénéficier de celle-ci. Si le conseil d'établissement alloue des sommes importantes à la formation d'un ou des membres, il faudra s'assurer que toute l'information soit retransmise à l'ensemble du CÉ pour en faire un investissement rentable. De plus, une vérification doit être faite auprès de la Commission scolaire pour vérifier s'il est possible d'obtenir du financement pour la formation de ce côté.</p> <p>Un échange a lieu sur les différentes formations possibles pour les parents. Anne DomPierre fera les vérifications entourant une réunion qui aurait lieu en février 2016 et s'informera auprès de la commissaire Caroline Sauvé pour le financement.</p> <p>Un suivi sera fait en novembre quant à la répartition du budget du conseil d'établissement.</p> <p>Anne Villeneuve enverra un lien Doodle aux membres du CÉ pour déterminer une date</p>

<p><i>Résolution</i> <i>08-15-16</i></p>	<p>pour un « souper de Noël ».</p> <p>Il est proposé par Anne DomPierre, appuyée par Anne Villeneuve d'adopter le calendrier des rencontres 2015-2016 tel que présenté.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
<p>e) Formation membres des CÉ le 3 novembre 2015, 19h</p>	<p>Sonia Belley informe les membres qu'une formation est offerte aux membres des conseils d'établissement. Elle aura lieu le 3 novembre à 19h au sous-sol de l'édifice Monseigneur Beaudoin dans le secteur Hull. Sonia Belley sera présente.</p>
<p>10. Rapports</p>	
<p>a) Mot du personnel enseignant et des professionnels</p>	<p>PERSONNEL ENSEIGNANT</p> <p>Nathalie Breton remercie, au nom de tout le personnel enseignant, les parents qui ont participé à la chaîne humaine pour l'école publique.</p> <p>Julie Charbonneau mentionne que tout se déroule bien en ce début d'année à l'école.</p> <p>Maryse Bilodeau précise qu'elle croit que ce qui se déroule en ce moment n'est pas un conflit entre individus, mais un positionnement social. Il est parfois difficile d'accepter de prendre des positionnements provinciaux comme le fait de ne pas avoir d'activités parascolaires. Le personnel a des échanges avec les élèves au sujet des coupures et revendications et des moyens que l'on peut prendre lorsque l'on souhaite obtenir quelque chose dans la vie.</p> <p>Actuellement, le climat est respectueux. Le personnel de soutien est aussi en négociation.</p> <p>PROFESSIONNELS Représentante absente</p>
<p>b) Mot de la technicienne au service de garde</p>	<p>Mélanie Labelle informe le conseil que c'est un bon début au service de garde.</p> <p>Les coupures ont des effets bien réels aux journées pédagogiques. L'année dernière, entre 250-280 enfants étaient présents aux journées pédagogiques alors que moins de 200 élèves sont présents cette année. Le coût est passé de 7\$ à 7.30\$ à 8\$ à 16\$ plus les frais d'activités s'il y a lieu en moins d'un an. Le coût des sorties est pris en considération et la responsable tente de trouver des activités à moindre coût.</p> <p>La diminution de la fréquentation aux journées pédagogiques a aussi un effet sur les ressources humaines puisqu'il y a normalement 16 groupes, donc 16 éducateurs à faire travailler pour ces journées alors de le nombre d'enfants est moindre et les revenus aussi.</p>

	<p>Un membre propose d'offrir les journées pédagogiques aux enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde.</p>
<p>11. Varia</p>	<p>COMITÉ EHDA Émilie Huber fait part qu'une première rencontre du comité a eu lieu en septembre. L'objectif du comité cette année : améliorer la communication avec le réseau scolaire et les parents et se faire connaître. Un document à cet effet a été affiché sur le babillard de l'école et un communiqué sera intégré à l'Info-parents de novembre.</p> <p>Le principal défi est d'entrer en communication avec les parents puisque le comité ne possède pas de liste de tous les enfants ayant un plan d'intervention dans la commission scolaire. Un projet pourrait être mis en place pour relever ce défi.</p> <p>Le comité est aussi préoccupé par les compressions puisque celles-ci toucheront les services aux enfants.</p> <p>STUDIO-BULLE Pascal Payant présente la compagnie Studio-Bulle et le service offert. Elle indique que les prix sont compétitifs, la compagnie offre un bon rapport qualité-prix et se démarque principalement par le style de photos et leur démarche.</p> <p>Studio-Bulle offre aussi un retour en argent de 10% des ventes aux écoles et la possibilité de prises de photos de famille en soirée.</p> <p>Des informations plus précises seront envoyées par courriel pour un positionnement du conseil d'établissement en novembre 2015. Sonia Belley vérifiera si un contrat est déjà signé pour l'an prochain.</p>
<p>Prolongement de la rencontre</p> <p><i>Résolution 09-15-16</i></p>	<p>Étant donné l'heure avancée, les membres votent 30 minutes supplémentaires à la réunion.</p> <p>Il est proposé par Anne DomPierre, appuyée par Audrey Proulx de prolonger la réunion de 30 minutes.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>

<p>11. Suite au varia</p> <p><i>Résolution 10-15-16</i></p>	<p>PROCÉDURES À ADOPTER QUAND LE CÉ EST INTERPELLÉ ENTRE LES RENCONTRES Un échange ayant eu lieu au point 3.1. de l'ordre du jour à cet effet, les membres échangent quant au processus global.</p> <p>Il est proposé par Anne Villeneuve, appuyée par Julie Charbonneau de convoquer une réunion extraordinaire si le conseil d'établissement est interpellé entre deux réunions pour un sujet qui nécessite une discussion et ne peut être traité ultérieurement.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p> <p>POSITIONNEMENT POSSIBLE POUR ACTIONS DE MOBILISATION</p> <p>Anne DomPierre explique à nouveau la possibilité que le conseil d'établissement se positionne en faisant parvenir une lettre au ministre tel que proposé par la Fédération des comités de parents. Le conseil d'établissement n'ayant aucune obligation de se positionner par rapport à ces enjeux, il importe d'avoir un échange à ce sujet.</p> <p>Une distinction est apportée entre le fait de participer, en tant qu'individu, à des actions comme la « chaîne humaine » et dénoncer en tant que membre du CÉ les coupures du gouvernement provincial.</p> <p>Un membre apporte la différence entre les coupures du gouvernement et les revendications du personnel syndiqué. Il est essentiel de faire la distinction entre les deux aspects et la lettre proposée par la Fédération des comités de parents ne fait mention que des coupures.</p> <p>Un membre expose sa vision qu'elle a du rôle du CÉ par rapport aux appuis qu'ils peuvent offrir.</p> <p>Une question est soulevée : si le conseil d'établissement signe la lettre, est-ce qu'il sera possible de prendre position à nouveau pour d'autres sujets ou demandes précises?</p> <p>Le conseil est libre de se positionner sur de tels sujets. Il est suggéré de se positionner par rapport à l'envoi de la lettre proposée par la Fédération au sujet des coupures et si le conseil d'établissement souhaite échanger sur des appuis éventuels, les sujets seront discutés dans le cadre d'une rencontre.</p>
<p><i>Résolution 11-15-16</i></p>	<p>Il est proposé par Nathalie Breton, appuyée par Annick Proulx, d'envoyer la lettre proposée par la Fédération des comités de parents et lue par Anne DomPierre au ministre de l'éducation, Monsieur François Blais.</p> <p>8 Pour 0 Contre 1 Abstention</p>

<p><i>Résolution 11-15-16</i></p>	<p>Proposition adoptée à majorité.</p> <p>Il est proposé par Anne Villeneuve, appuyée par Anne DomPierre, de soumettre les demandes d'appuis éventuels au conseil d'établissement pour échanges et positionnement.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
<p>12. Levée de l'assemblée</p>	<p>L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Anne DomPierre, appuyée par Nathalie Breton de lever l'assemblée à 21h37.</p>